



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
DEPARTEMENT CALVADOS

CONSEIL SYNDICAL DU SIVOM EDUCATION ENFANCE JEUNESSE

SEANCE DU 6 JUILLET 2022

L'an deux mille vingt-deux, le six du mois de juillet à dix-huit heures trente, le conseil syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle de réunion située 8 avenue de la Stèle à THUE ET MUE, sous la présidence de Sarah IUNG, présidente

En exercice : 22

Date de convocation : 30/06/2022

Présents : Mme IUNG Sarah, M. Yohann BEAUFILS, M. Jérôme BENOIST, Mme Karine BLAT, Mme Véronique BOUVIER, Mme Véronique DUQUENNE, M. Laurent FORESTIER, Mme Flavie HERPIN, Mme Marie-Thérèse LANDRON, Mme Nelly LAVILLE, Mme Delphine LE GUYADER, M. Didier LHERMITE, M. François LIBEAU, Mme Laurence TROLET, Mme Béatrice TURBATTE,

Avaient donné pouvoir : Elodie GUILLAUME SAINTE COLOMBE à Marie-Thérèse LANDRON, Véronique MASSON à Béatrice TURBATTE, Marie-Claude VERGNAUD à Laurence TROLET

Absents : Mme SILINE Sabrina, M. LHOTELLIER Mickael, M. Patrice KARCHER, M. Benoît VICTOR

Présents : 15

Votes exprimés : 18

Secrétaire de séance : Laurence TROLET

1/ ADMINISTRATION GENERALE

Le conseil syndical a,

1-1- Convention territoriale globalisée avec la CAF

Approuvé la signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) entre le SEEJ et la CAF du Calvados pour une durée de 5 ans, à compter du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2027

à l'unanimité

1-2- **Approuvé** le compte rendu du conseil syndical du 18 mai 2022

à l'unanimité

1-3- **Pris acte** des décisions prises par la Présidente

1-4- Dématérialisation de la publicité des actes des collectivités

Dématérialisé la publicité des actes du SEEJ

à l'unanimité

N'affiche plus les actes en version papier

à l'unanimité

Mets en ligne sur le site internet du SEEJ

à l'unanimité

1-5- Modification du règlement intérieur : commissions ouvertes à l'UEMA

Ouvert les commissions ouvertes à un représentant de l'association gestionnaire de l'UEMA (1 place pour le scolaire, 1 place pour le péri, extrascolaire et Petite Enfance et 1 place pour la communication)

à l'unanimité

1-6- Mise en place du service minimum d'accueil

Mis en place un service minimum d'accueil en cas de grève sur le temps périscolaire conformément à l'exposé fait en séance

14 voix pour, 1 voix contre
(Laurent FORESTIER), 3
abstentions (Karine BLAT, Flavie
HERPIN, Laurence TROLET)

Appliqué le tarif PAI aux familles utilisant le service minimum sur le temps du midi

14 voix pour, 1 voix contre
(Laurent FORESTIER), 3
abstentions (Karine BLAT, Flavie
HERPIN, Laurence TROLET)

1-7- Création du comité social territorial

Créé un comité social territorial

à l'unanimité

Fixé à 4 le nombre de représentants par collège

à l'unanimité

Maintenu la parité numérique entre les représentants du personnel et les représentants de l'autorité territoriale

à l'unanimité

Accordé le droit de vote aux représentants de l'autorité territoriale

à l'unanimité

1-8- Modification du tableau des effectifs

Adopté le tableau des effectifs en intégrant les modifications faites en séance

à l'unanimité

2 / SCOLAIRE

Le conseil syndical a

2-1- Logiciel psychologue scolaire

Validé la participation du SEEJ à l'acquisition du logiciel pour la réalisation des tests psychométriques par le psychologue scolaire

à l'unanimité

3 / PERISCOLAIRE

Le conseil syndical a

3-1- Convention et règlement du gymnase : modifications

Approuvé la convention modifiée

Approuvé le règlement

Mis en ligne sur le site internet le règlement de la salle multisports

Fait signé à chaque utilisateur cette convention

à l'unanimité

à l'unanimité

à l'unanimité

à l'unanimité

3-2- Accueil collectif des mineurs : avenant n° 1 à la CPO et convention de mise à disposition de locaux à Cheux à l'ALJ en septembre 2022

Autorisé l'ouverture d'un accueil collectif de mineurs sur le site de CHEUX à partir de septembre 2022 pour une capacité de 60 places

à l'unanimité

Autorisé d'augmenter le nombre de places sur le site de CAIRON à partir de septembre 2022 pour une capacité totale de 60 places

à l'unanimité

Autorisé la signature d'une convention de mise à disposition des locaux avec l'ALJ,

à l'unanimité

Autorisé la signature d'un avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs avec l'ALJ, prenant acte de la sortie de Rots du partenariat et révisant les budgets

à l'unanimité

prévisionnels en conséquence, à savoir ¼ de la participation de Rots en moins sur la contribution 2022 versé par le SEEJ à l'ALJ, - DE TRAVAILLER à la révision de la CPO 2023-2024 au regard de cette nouvelle situation en partenariat avec l'ALJ,

4 / FINANCES

Le conseil syndical a

4-1- Décision modificative n° 1 du budget principal 2022

Autorisé la décision modificative n° 1 du budget principal 2022

à l'unanimité

Sarah IUNG
Présidente

